

La situation de la langue française en Lituanie

*par Patrick Donabédian
(Mai 2000)*

Le français bénéficie en Lituanie de bonnes positions grâce entre autres à un héritage francophile encore vivace et à la vision qu'ont les responsables des perspectives européennes de leur pays. Ces positions placent la Lituanie en tête de toute la région pour ce qui est du pourcentage d'apprenants de français. Depuis 1996 toutefois, elles sont menacées par la progression de l'anglais, ce qui exige une vigilance et des efforts constants.

La tendance générale

L'accession de la Lituanie à l'indépendance en 1991 s'est accompagnée d'une forte progression du français, notamment dans l'enseignement secondaire. Ce phénomène s'explique en premier lieu par la francophilie traditionnelle de ce pays éprouvé par les occupations polonaises, allemandes et russes, et désireux de s'ouvrir à un Occident diversifié et plus neutre. Durant sa première indépendance, entre les deux guerres, la Lituanie avait fait du français sa première langue étrangère. Cette tradition, entravée pendant la période soviétique, pouvait désormais reprendre vie, notamment dans ses manifestations linguistiques.

D'autre part, l'intensification des efforts pour l'entrée dans l'Union Européenne et la fréquentation régulière des centres administratifs européens ont ancré dans les esprits la conscience que la connaissance du français était l'une des voies de cette intégration, l'un des outils permettant de la réaliser. Les efforts que l'Ambassade de France a développés pour promouvoir l'apprentissage du français par les fonctionnaires à vocation européenne ont conforté cet intérêt.

Plus récemment, l'action des intellectuels francophones/francophiles et le souci de diversifier les orientations du pays ont conduit les autorités lituaniennes à demander l'admission de leur pays aux instances de la Francophonie en qualité d'observateur. Cette candidature a été acceptée lors du sommet de Moncton en septembre 1999. Une importante série de manifestations organisées à Vilnius durant le « Mois de la Francophonie », en mars 2000, par le Ministère lituanien des Affaires étrangères et l'Ambassade de France (Centre culturel français de Vilnius),

avec la participation des représentations de pays francophones (Canada, Belgique) et d'institutions locales, a permis une première information et sensibilisation du public lituanien.

Le français dans le secondaire et dans le supérieur

Ces conditions favorables se sont initialement traduites, au début des années 1990, par une subite multiplication du nombre des établissements proposant l'apprentissage du français, en particulier des écoles secondaires à enseignement renforcé (à partir de l'âge de 8 ans) de notre langue. Ce nombre est en effet passé de 1 puis 2 en 1989-91, à 23 aujourd'hui. Dans l'ensemble du système scolaire lituanien, le français est actuellement enseigné à près de 30.000 élèves par 440 professeurs dans environ 300 écoles.

Selon les statistiques approximatives du Ministère lituanien de l'Éducation, le français occupe le troisième rang en tant que langue première enseignée dans le secondaire, avec 7 % des élèves, après l'anglais (65 %) et l'allemand (24 %), le russe étant récemment passé, dans cette catégorie, de la troisième à la quatrième position.

Dans l'enseignement supérieur, près de 3.000 étudiants apprennent le français, qui est présent dans tous les grands établissements lituaniens. Une filière francophone existe à l'Université Technologique de Kaunas où des spécialistes lituaniens francophones enseignent dans notre langue une quinzaine de matières d'ingénierie à une centaine d'étudiants. Quant aux futurs professeurs de français, ils sont pour l'essentiel formés à l'Université Pédagogique de Vilnius qui délivre chaque année environ 25 diplômés, et à l'Université de Vilnius.

L'enseignement du français dans le réseau de l'Ambassade de France

L'enseignement du français constitue l'une des principales missions du Centre culturel de Vilnius. Il y est organisé par un assistant du directeur chargé de l'action linguistique et éducative et emploie une quinzaine de professeurs recrutés localement. Grâce aux campagnes de sensibilisation menées auprès du public et à la bonne image du Centre culturel installé depuis un an et demi dans un prestigieux bâtiment au cœur de Vilnius, ces cours connaissent un succès grandissant. 450 personnes se sont inscrites à la session de printemps de l'année 2000, contre 300 à la même période en 1998. Outre l'apprentissage du français général, de niveau débutant à avancé, des cours spécifiques sont proposés pour les adultes intéressés par les questions européennes, les affaires et le droit, ainsi que pour les enfants.

Objet d'un soin particulier, la formation au français des fonctionnaires lituaniens à compétence européenne bénéficie d'une aide spécifique du Ministère français des Affaires étrangères et s'appuie, outre les ressources propres du Centre culturel de Vilnius, sur l'assistance du Centre Européen de Langue Française de Bruxelles.

Créée à l'initiative des parents français résidant en Lituanie, réunis à cet effet en une association, l'Ecole française de Vilnius dispense un enseignement français, de la maternelle aux classes primaires, ainsi que, grâce au CNED, pour quelques élèves du secondaire. Largement ouverte aux non-Français, cette école accueille actuellement 36 enfants de nationalités lituanienne et autres, en sus des 8 enfants de familles françaises ; elle joue à ce titre un rôle appréciable dans le dispositif d'action linguistique française en Lituanie. Non conventionnée avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger faute d'effectifs français suffisants, elle bénéficie néanmoins pour sa section maternelle, homologuée par le Ministère de l'Education nationale, d'une subvention annuelle de l'Agence.

Mesures de soutien prises par l'Ambassade de France

L'Ambassade et le Centre culturel estiment nécessaire d'avoir une action aussi forte et visible que possible pour le soutien de l'enseignement du français en Lituanie. Une série de mesures sont prises à cet effet, notamment l'affectation d'enseignants français dans les principaux établissements supérieurs et secondaires, des séminaires sur place et des stages en France pour la formation continue des enseignants lituaniens, des aides matérielles aux établissements, l'organisation de concours scolaires, un séjour de deux semaines en France pour 200 jeunes apprenant notre langue.

Une coopération active se développe avec le Ministère lituanien de l'Education pour la mise en place d'un nouvel examen de fin d'études en français, l'adaptation à la Lituanie de manuels français et la publication d'outils pédagogiques complémentaires (dictionnaires, grammaire, etc.). Dans ce cadre, un manuel de préparation à l'examen de fin d'études et un dictionnaire des synonymes français-lituanien ont été publiés au printemps 2000 grâce à une collaboration entre le Centre culturel de Vilnius et des éditeurs locaux.

Enfin, les efforts conjoints de l'Ambassade et de la direction de la TV lituanienne ont permis l'introduction d'une émission d'enseignement du français dans la grille de programmes de la chaîne publique. Elaborée à partir de la méthode " Pique Nique " et complétée d'éléments de civilisation, cette émission est diffusée chaque semaine depuis janvier 2000, répondant à une demande généralisée, particulièrement vive chez les professeurs de français des provinces.